

**RÉSULTATS DE LA RÉUNION
DU CONSEIL DE L'OCDE AU NIVEAU DES MINISTRES
Paris, 13-14 mai 2004**

**ÉVALUATION
Par le Secrétariat du TUAC**

Synthèse

1. Selon une pratique récente, il n'y a pas eu de communiqué de presse à l'issue de la réunion de 2004 du Conseil de l'OCDE au niveau des ministres. Au lieu de cela, le ministre mexicain des Affaires étrangères, Luis Ernesto Debrez, qui présidait la réunion, a publié un « Résumé de la présidence ». Les ministres ont examiné la situation économique et la nécessité de renforcer la croissance compte tenu de la mutation démographique. Cependant, par rapport à 2003, les conclusions sont excessivement fades – et donnent peu d'indications sur la ligne d'action fondamentale qui sera adoptée par l'OCDE sur les problèmes essentiels.

2. Assurément, la réunion du Conseil au niveau des ministres s'est déroulée dans un contexte d'amélioration des prévisions économiques. Les dernières Perspectives économiques de l'OCDE publiées la veille de la réunion ministérielle annoncent des prévisions de croissance pour cette année, qui sont maintenant de l'ordre de 3,4%. Cependant, celles-ci se sont fondées sur l'hypothèse d'une réduction des taux d'intérêt de la BCE d'un demi-point et d'un prix de 27 dollars le baril de pétrole. Au moment même de la réunion ministérielle, le prix du pétrole était grimpé à 40 dollars le baril et la BCE n'avait pas encore réduit les taux d'intérêt. Les prévisions restent donc fragiles et, à moyen terme, elles sont sérieusement remises en question par le caractère insupportable du déficit budgétaire des États-Unis.

3. En attendant, il reste de grandes incertitudes au niveau des emplois et des conséquences de la mondialisation. A propos de la délocalisation des emplois – l'une des questions examinées lors des consultations avec le TUAC et le BIAC – les ministres ont fait observer que « les pays de l'OCDE ont besoin de politiques qui facilitent l'ajustement des personnes dont l'emploi est supprimé du fait de la délocalisation ou d'autres évolutions ». Il n'ont cependant pas fait référence aux conclusions de la Commission mondiale de l'OIT sur la dimension sociale de la mondialisation ou au rôle potentiel des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales lorsqu'ils ont traité du processus de l'évolution industrielle.

4. En ce qui concerne les répercussions de la mutation démographique sur la croissance, la réunion a évoqué la possibilité de travailler sur un nouveau domaine – ils ont demandé à ce que soit examinée une proposition de « programme de travail visant à éclairer le rôle des actifs intellectuels et leur importance pour la performance économique. »

Le système multilatéral d'échanges

5. Bien entendu, les discussions des ministres de l'OCDE sur d'autres questions ont été éclipsées par celles relatives aux échanges en raison de la lettre conjointe, des commissaires au Commerce et à l'Agriculture de l'UE, Lamy et Fischler, datée du 10 mai, qui avait été présentée comme un effort pour sortir de l'impasse à propos du Round des négociations commerciales de Doha à l'OMC. Comme les années précédentes, les ministres du Commerce de l'OCDE ont également fait participer à leurs discussions leurs homologues des principaux pays en développement (Afrique du Sud, Argentine, Bangladesh, Botswana, Brésil, Chili, Chine, Guyane, Hong-Kong Chine, Inde, Indonésie, Kenya, Russie et Singapour), le Directeur général de l'OMC et le commissaire au Commerce de l'UE. De plus, une mini-réunion ministérielle informelle de l'OMC s'est tenue à la fin de la réunion de l'OCDE.

6. La tenue de deux tables rondes dans le cadre du Forum OCDE et les consultations TUAC-BIAC avec les ministres ont permis de mieux informer le public sur les négociations commerciales. Le premier débat du Forum au cours duquel est intervenu John Sweeney, président de l'AFL-CIO et du TUAC, a porté essentiellement sur les questions de délocalisation/externalisation. Le ministre marocain du Commerce, probablement conscient des conséquences de l'entrée de la Chine à l'OMC, a parlé de la nécessité, pour les pays en développement, de la mise en œuvre et de l'application des normes fondamentales du travail comme étant dans leur propre intérêt. Cependant, en réponse à une question de l'assistance, il s'est montré plus circonspect quant au rôle de l'OMC à cet égard même s'il a plaidé en faveur de la mise au point d'une nouvelle « architecture » pour l'ONU. La deuxième table ronde du Forum a donné la parole à un grand nombre de ministres du Commerce et aux principaux dirigeants des pays et institutions suivants (Afrique du Sud, Argentine, Chili, Egypte, Guyane, Mexique, Nouvelle-Zélande, Russie, Suède et Commission européenne). La majorité des orateurs ont considéré la récente démarche de l'UE comme étant un événement important pour ouvrir la voie à un accord (peut-être dès juillet) sur les modalités d'orientation de la reprise des négociations à l'OMC, principalement sur l'agriculture. La seule divergence est venue du ministre égyptien du Commerce qui a mis en garde contre un excès d'optimisme en déclarant que Cancún avait été un échec non seulement à cause de l'agriculture et des questions de Singapour mais parce que les pays développés avaient manqué de respect à l'égard des pays en développement sur les problèmes de fond de l'ensemble des négociations et de manière décisive, sur la procédure ; en substance, que la Quad avait estimé à tort qu'il serait possible de faire adopter par tous les membres de l'OMC l'accord qu'ils avaient conclu entre eux. En revanche, le ministre du Commerce de la Guyane, qui a été présenté comme le porte-parole officieux des PMA, s'est opposé à cette position et a parlé avec un optimisme prudent.

7. Les participants du TUAC aux consultations ministérielles ont fait preuve d'une beaucoup plus grande réserve à propos de l'évolution des échanges et ont averti que le débat sur la question de la délocalisation/l'externalisation ne pourra pas être rejeté simplement comme une autre variante de l'ajustement structurel qui pourrait être ignorée d'un point de vue stratégique et ils ont plaidé en faveur d'une réaction mesurée des pouvoirs publics, comportant notamment un renforcement du rôle des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. La délégation du BIAC a de son côté proposé le libre échange et la déréglementation du marché du travail.

8. Comme on pouvait le prévoir, le résumé de la présidence est très optimiste sur les résultats des discussions commerciales et précise que les ministres de l'OCDE sont résolus à

trouver des accords de base sur des cadres de négociation concernant les points essentiels du Programme de Doha d'ici juillet de cette année, en faisant observer que la dynamique s'accélère. En dehors des éléments nouveaux concernant l'agriculture, la présidence « perçoit » que la facilitation des échanges « mérite des négociations multilatérales dans le cadre de l'engagement unique du Programme de Doha » alors que l'on voit apparaître un consensus selon lequel le traitement des autres questions de Singapour devrait être maintenu dans les groupes d'étude existants. D'autres questions importantes pour lesquelles les négociations pourraient s'effondrer, notamment l'accès aux marchés non agricoles, les services, les règles et les questions de développement, ont été traitées de manière superficielle, le résumé de la présidence se contentant d'indiquer qu'une évolution sur l'agriculture permettra de réaliser des progrès sur ces questions. Aucune référence n'a été faite aux questions essentielles comme celle du coton ou aux conséquences de la suppression progressive de l'accord sur les textiles. Il se peut que, lorsque les délégués auront quitté ce cadre privilégié et repris le chemin de Genève, les paroles du ministre égyptien du Commerce incitent les négociateurs des questions commerciales, à réfléchir.

Autres questions

9. La nécessité d'établir des règles internationales plus efficaces pour le gouvernement d'entreprise est l'un des principaux éléments qui a incité le TUAC à participer au réexamen des Principes de l'OCDE relatifs au gouvernement d'entreprise. Les Principes révisés ont été officiellement approuvés par la réunion du Conseil au niveau des ministres. Une déclaration séparée du TUAC à cet égard a été affichée sur le site Internet du TUAC.

10. En ce qui concerne la réforme de l'OCDE, les ministres ont accueilli avec satisfaction les travaux engagés par le Conseil sur l'adhésion des futurs membres, le travail avec les pays non-membres (et notamment au Moyen-Orient et en Afrique du Nord) ainsi que le passage au vote à la majorité qualifiée pour les « cas spéciaux ». Un rapport sur l'état d'avancement de ces travaux sera présenté à la réunion ministérielle de 2005.